

Débat public / Grand Paris

Décision du porteur du projet à l'issue du débat public

EuropaCity, un projet enrichi par tous les acteurs du territoire

Paris, le vendredi 9 décembre 2016 – **A l'issue du débat public mené du 15 mars au 13 juillet 2016, le maître d'ouvrage annonce la poursuite du projet EuropaCity et présente ses évolutions. Le projet EuropaCity souhaite pleinement répondre aux attentes et observations formulées par les habitants, associations, experts et élus du Val-d'Oise, de la Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne, et de l'Ile-de-France. Cette nouvelle destination des loisirs et de la culture du Grand Paris, qui ouvrira en 2024, est ainsi déjà le fruit de ce travail collectif et de cette large concertation.**

Après quatre mois de débats intenses et fructueux organisés par la commission particulière, EuropaCity a pris en compte les enseignements du compte-rendu et du bilan des Commissions particulière et nationale du débat public (CPDP – CNDP). **Les aspirations des habitants et des parties prenantes du territoire ont nourri les débats et permis de faire évoluer le projet.**

L'emploi s'est avéré pour tous les participants l'enjeu majeur du projet. EuropaCity va donc créer une structure dédiée, « **EuropaCity Compétences** », **pour accueillir, orienter et former les habitants** avant l'ouverture du projet et pendant son exploitation. Cette ambition se déploiera en lien avec les acteurs publics et privés compétents afin de **permettre au plus grand nombre d'habitants d'accéder aux emplois créés.**

Afin d'**être plus ouvert sur son environnement immédiat**, le maître d'ouvrage a décidé de faire **évoluer la conception architecturale** du projet EuropaCity pour renforcer son ouverture physique vers son environnement extérieur et améliorer ainsi les accroches urbaines. Bien plus que la conception d'un bâtiment, EuropaCity affirmera sa dimension de quartier ouvert, lieu de loisirs et de rencontres.

Les volets énergie, eau et déchets du projet seront, dans le même esprit, traités en **synergie avec les installations du territoire**. L'accès au site par **les transports au commun sera favorisé** et renforcé par des actions spécifiques du maître d'ouvrage. Afin de construire un projet responsable et durable, **le parc des neiges ne sera réalisé qu'à la condition de la démonstration de sa conformité à l'ambition environnementale du projet.**

De plus, conscient des inquiétudes exprimées sur une éventuelle concurrence commerciale à l'échelle du proche territoire, **EuropaCity étudiera la possibilité de phaser le projet et s'engage à développer des partenariats avec le commerce de proximité.**

Par ailleurs, afin d'affirmer encore davantage **l'ambition culturelle du projet**, l'opportunité d'un **centre culturel innovant dédié à l'univers du 7^{ème} art** sera étudiée. **Un comité de pilotage culturel sera créé** afin de regrouper les acteurs publics comme privés et développer ainsi les synergies existantes sur l'ensemble du territoire.

Enfin, le dialogue sera au cœur de la démarche d'EuropaCity, une concertation **ambitieuse et innovante sera menée dans les années qui viennent**. La CNDP sera sollicité afin de **nommer un garant** chargé de veiller à la mise en œuvre de ces modalités d'information et de participation du public.

Les équipes du projet EuropaCity précisent :

« EuropaCity va faire émerger une nouvelle dynamique économique, sociale, sociétale et environnementale pour le nord est francilien.

Nous mettons tout en œuvre pour que le projet se construise avec toutes les forces vives du territoire, de sa conception à sa réalisation. EuropaCity sera un lieu unique pour se détendre, se divertir et profiter de son temps libre. »

Pour télécharger l'intégralité de la décision du maître d'ouvrage :

www.construisons-europacity.com

À propos d'EuropaCity

EuropaCity est un projet français inédit d'un montant d'investissement privé de 3,1 milliards d'euros porté par Immochan (filiale immobilière d'Auchan Holding) et Dalian Wanda Group. Il proposera, dès 2024, un nouveau quartier des loisirs, ouvert à tous, entre Paris et l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. Situé sur le Triangle de Gonesse, au sein de l'opération publique d'aménagement portée par l'Établissement Public d'Aménagement de la Plaine de France, il associera loisirs, culture, commerces, hôtels et restaurants à destination de tous les publics franciliens, touristes nationaux et internationaux. Son objectif est d'accompagner le développement du Grand Roissy, au bénéfice direct des habitants du territoire. EuropaCity est un des projets emblématiques du Grand Paris.

EuropaCity en chiffres :

- 3.1 milliards d'euros d'investissements privés
- 80 hectares au sein de la ZAC du Triangle de Gonesse de 280 hectares
- A 24 min de Saint-Lazare et 7 min de Paris-Charles de Gaulle
- Un alliage inédit de loisirs, culture, commerce, hôtel, restaurants et espaces vert
- 10 ha de parc
- 7 ha de ferme

Pour en savoir plus :

Site internet : www.europacity.com

Nouveau site dédié à la concertation : www.construisons-europacity.com

Twitter : [@EuropaCity](https://twitter.com/EuropaCity)

Facebook : facebook.com/EuropaCity

Contacts presse : Agence Wellcom

Caroline Pascualt – 06 74 58 41 05

Thomas Alves-Chaintreau – 01 46 34 60 60

europacity@wellcom.fr
